

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MERCREDI 20 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Philippe RETIF Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs RETIF Jean-Philippe - BOIREAU Christophe - SAINT-JEAN Stéphanie - BRECHAULT Christian — CUREAU Sabrina – MOURIN Stéphanie - MASSON Nicolas - GUILLAUT Pascal - DINAND Christophe - LEBEAUPIN Christophe - YVON Danielle - BOUSSELIN Antoine.

Excusés : MME HERVE Véronique (*pouvoir à M. RETIF Jean-Philippe*) ABGRALL Mélanie - OUVRARD Julie

Absent : /

Secrétaire de séance : M. BOIREAU Christophe.

- PV du dernier conseil municipal adopté à l'unanimité

❶ **TRAVAUX SIEML**

Le conseil Municipal vote la délibération concernant les travaux nécessaires à l'extension de l'éclairage public sur le Chemin des enfants de l'An 2000, Route de Mondésir et le cheminement piéton vers la Rue des Tournesols ; le montant de ces travaux s'élève à 21 287,96€ soit à la charge de la commune 16 370,97€. Le conseil donne son accord à l'unanimité (13 pour).

Concernant la rénovation des mâts d'éclairage au stade Route de Longué, le montant des travaux s'élève à 37 419,16€ soit à la charge de la commune 28 064,37€. En accord avec le club de foot, il n'est pas donné suite à ce projet (13 pour).

❷ **BOIS COMMUNAL**

La société Alliance Bois et Forêts a fait une proposition pour l'abattage de bois sur trois parcelles communales. Le conseil prend acte mais va solliciter d'autres entreprises pour avoir différents devis

❸ **AGGLOMERATION SAUMUR VAL DE LOIRE**

La commune vote à l'unanimité le rapport d'activités 2021 de la communauté d'Agglo Saumur Val de Loire (13 pour)

❹ **EAUX**

La régie Eaux Val de Loire souhaite être informée de nouveaux travaux de voirie ou tout autres projets pouvant impacter le domaine public. Le conseil précise qu'il n'y a aucun projet de programmé sur 2023.

❺ **DIFFERENTES INVITATIONS**

La mairie a reçu différents courriers :

- Invitation à la Fête des Métives le 7 août à Denezé sous Doué,
- la visite du Sénateur Capus le 14 octobre à 9h30 à Blou

❻ **MARCHE**

La ferme de la Bluterie de Gizeux va venir s'installer à partir du 12 août le Vendredi après-midi sur la Place de la Mairie pour y vendre de l'ail et des oignons. De plus un vendredi tous les 15 jours la ferme des Trois Boudins va s'installer avec les commerçants déjà présents le vendredi matin

❼ **STADE**

Des travaux de peinture ont été effectués dans les deux vestiaires et sur les poteaux de la main courantes par les employés communaux aidés par une stagiaire et un jeune « Argent de Poche ». Le résultat est satisfaisant. Le reste des travaux de peinture sera fait ultérieurement. La commune va demander une dérogation pour l'arrosage du terrain de foot la nuit à la suite des restrictions concernant l'arrosage

⑧ QUESTIONS DIVERSES

- Cinéma de plein air : une séance de cinéma de plein air est programmée le vendredi 22 juillet à 22h organisé par le service culturel de l'Agglo au château de la Modtais avec la diffusion du film « le temps des secrets »
- Commerce : Stéphanie Saint-Jean, Christophe Boireau et Julie Ouvrard ont été reçus dans une épicerie associative tenue par des bénévoles à Huismes (Indre et Loire). Une réflexion et un chiffrage devra être présenté avant le lancement de travaux dans le commerce existant.
Une réunion publique pourrait également se tenir dans les prochains mois. La commune a reçu également deux courriers concernant l'avenir de ce commerce. Ces personnes seront reçues en Mairie
- Voirie : la commune va répondre au courrier de l'ATD reçu en Mairie et voir pour modifier la cartographie du centre bourg. Le conseil souhaite le changement du positionnement du radar
- Travaux : un devis va être demandé pour construire un mur en bas de la garderie, ce mur est mitoyen. Le conseil va faire installer des sanitaires au local technique communal.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.